

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 724

Artikel: Hommage à quelques femmes d'action

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD
REDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
, 6 mois 3.50
ETRANGER 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétéesAllez votre chemin, tous
ceux qui ont un but se
rencontreront un jour au
même point.

Tolstoï.

Problèmes professionnels (Congrès de Zurich 1946)

Lectrice, ces lignes ne sont pas seulement destinées aux spécialistes, elles sont aussi pour toi! Quiconque a charge d'éduquer doit réfléchir aux problèmes que l'on étudia cet automne, sur les bords de la Limmat. Ils s'inscrivent dans le prolongement des problèmes éducatifs. Comme on l'a vu dans l'article, si complet et suggestif de Mme Waldvogel, il s'agit, dans la section d'éducation, des questions que se pose la mère ou l'institutrice à l'égard des enfants des deux sexes qui lui sont confiés.

En revanche, les problèmes de l'éducation féminine ont surgi à la section professionnelle. C'est là qu'on a défini les buts à atteindre ; une fois ces buts connus, l'instruction et l'éducation préalables s'ordonnent d'elles-mêmes, en fonction de ces buts.

Que manque-t-il, en effet, à la femme professionnelle actuelle ? Mme A. Perret (*Laisvane*) dont l'activité est consacrée à orienter les jeunes, a répondu à cette question (*Le développement des qualités professionnelles*). Elle a constaté que, de nos jours, on s'efforce de donner une meilleure préparation à la jeune fille. Soit les autorités, soit les parents, ont mieux compris les nécessités de notre époque, l'obligation pour chacune de pouvoir gagner sa vie.

Le sentiment dont on s'inspire, durant cette préparation, est-il assez sérieux ? Non. Trop souvent, on s'instruit en amateur; on prétend que toute jeune fille se mariera et que, par conséquent, il est superflu de lui donner une spécialisation coûteuse et poussée. C'est pourquoi la main-d'œuvre féminine n'est pas assez spécialisée, généralement, et les patrons refusent, pour cette raison, d'élever les salaires féminins. Il faudrait ménager moins la peine, le temps et l'argent.

Dans de nombreux cas, une préparation poussée exigerait un stage à l'étranger, la connaissance de langues étrangères; est-il possible, après la longue fermeture des frontières, de s'en aller occuper un emploi au loin ? (*Sylvia Lehmann, bie. rer. pol. : Les frontières s'ouvrent, l'inconnu nous attire*). Pour le moment, il est encore très difficile d'obtenir le droit de travailler dans un autre pays. Il serait pourtant souhaitable que de telles difficultés s'aplanissent pour la formation de personnalités féminines largement ouvertes aux idées d'autrui.

Cependant, l'amélioration du statut professionnel féminin est, pour une grande part, entre les mains des femmes. Celles-ci détiennent, comme consommatrices, une puissance qu'elles ignorent souvent. C'est à démontrer cette vérité que tentaient l'exposition *Producteur et Konsument* et la conférence de Mme le Dr S. Preiswerk. Les femmes sont, en réalité, maîtresses du marché, si elles réussissaient à s'entendre, elles pourraient défendre les conditions de travail et de salaires des productrices, en limitant leurs achats aux produits fabriqués dans des conditions équitables.

Ce moyen de pression, que les consommatrices exerçaient pas le bas, devrait être complété par un encouragement et un soutien financier. On ne voit guère de femmes chefs d'entreprises industrielles ou commerciales, parce qu'elles ne leur confie pas de capitaux. Les femmes suisses qui disposent de fortunes plus ou moins importantes, ne sont pas assez au courant des affaires. (Mme Dora Grob : *La femme suisse et l'économie du pays*). Elles remettent leur argent, pour le faire fructifier, à des intermédiaires masculins et s'effraient à

l'idée de le confier à telle ou telle femme capable pour créer une entreprise féminine. Elles s'effraient parce qu'en effet, elles n'ont pas d'expérience en ce domaine et qu'elles agiraient à l'aveuglette. Il y a là une lacune de notre formation à combler.

Comment la loi protège-t-elle la femme exercer une profession ? (Mme M. Willfrat-Duby, avocate). De la même manière qu'elle protège l'homme et cela est fort heureux ; travailleurs et travailleuses se trouvent sur un pied d'égalité. Il y a seulement des disposi-

tions spéciales concernant les femmes, touchant les heures supplémentaires, le travail de nuit ou le dimanche, les futures mères, celles qui allaient et les ouvrières à domicile.

Si les femmes avaient plus d'esprit de solidarité, elles se défendraient mieux (Elisabeth Naegele : *Solidarité, association professionnelle*). Mais, sur 570.000 femmes exerçant une profession, 100.000 seulement sont membres d'un groupement professionnel. On ne devrait pas songer seulement à améliorer égoïstement sa situation personnelle, il fau-

drait aussi s'entendre pour améliorer celle des autres, moins favorisées. Lorsqu'il s'agit de professions que pratiquent des hommes et des femmes, il peut y avoir des associations mixtes, cependant, la meilleure solution, semble-t-il, c'est de constituer une association de chaque sexe qui collaborent pour mener des actions communes.

Organisations cantonales et locales non comprises, il existe actuellement 24 organisations professionnelles féminines ; les professions non organisées sont très peu nombreuses.

Hommage à quelques femmes d'action

Si vraiment nous désirons jouer,

Dans les démocraties, les mots deviennent un grave danger. Nous dépensons en paroles toutes nos énergies, nous utilisons ainsi la substance de nos émotions et nous gagnons de la sorte un sentiment satisfait mais trompeur d'accomplissement. Pourtant les mots sont des moyens et non des fins et ceux qui ne produisent pas de résultats sont comme les arbres qui ne portent pas de fruits.

Je pense qu'on a parlé suffisamment des gains de la femme dans la Charte des Nations Unies. Parlons moins, agissons davantage. Il n'y a en effet que rarement des femmes qui soient nommées aux postes importants de l'ONU ; de nouveau les femmes sont mises à l'écart et ne reçoivent pas un salaire égal à ceux de leurs collègues. Leur influence politique est beaucoup trop petite.

Tout cela a été dit maintes fois. Cependant, au

risque d'être ennuyeuse, on est contraint de demander de nouveau : « Qu'attendons-nous ? C'est pour une bonne part notre faute si nous en sommes là. Les êtres libres se libèrent eux-mêmes ».

C'est pourquoi, partout et n'importe où, agissons. Réclamez de votre gouvernement plus de nominations féminines aux charges politiques. Encouragez les femmes qualifiées à devenir candidates aux élections, et soutenez-les énergiquement. Combatez pour conserver le poste, pour gagner un salaire égal et obtenir de l'avancement. Tout ceci est beaucoup plus difficile que de se plaindre et de se répandre en vains souhaits, mais c'est finalement plus nécessaire et profitable.

La Charte des Nations Unies a lancé la balle dans notre jeu. On a perdu assez de temps à sourire et à s'incliner. Renvoyons la balle maintenant et avec force si vraiment nous désirons jouer.

(adapté de Widening Horizons)

Nous donnons ci-dessous quelques noms de femmes qui ont déjà répondu par leur activité spécialisée à l'appel du périodique américain Widening Horizons, quelques noms que l'actualité a signalés, cette quinzaine, à notre rédaction et qui en représentent beaucoup d'autres. Out, celles qui mettent leurs dons au service d'une science ou d'une fonction difficile ouvrent la voie aux autres et dépendent le plus efficacement toutes les femmes. Sachez leur témoigner notre reconnaissance. Elles ont dépassé la zone des mots pour pénétrer dans la zone de l'action. Il nous est nécessaire que des disciples capables prennent exemple sur elles, c'est pourquoi nous sommes toujours heureuses de les présenter dans ce journal. (Réd.).

Une femme de science professeur extraordinaire de l'Université.

Mme Kitty Ponce, chargée de cours depuis plusieurs années, vient d'être nommée, par appel, professeur extraordinaire à la chaire d'endocrinologie générale et expérimentale, de la Faculté des Sciences à l'université de Genève.

Mme Ponce a fait toutes ses études dans notre ville; après un stage à l'étranger, elle fut assistante du Professeur Guyénot, à Genève, chef de travaux, puis directeur-adjoint à la Station de zoologie expérimentale de Malagnou (Genève). Elle a constamment poursuivi des recherches dont l'importance est reconnue de tous les biologistes. Nos vives félicitations!

Femme diplomate.

Le Chili vient de nommer une femme ministre plénipotentiare aux Pays-Bas. Mme Vial de Senoret, la veuve de l'ambassadeur du Chili en Bretagne, est la première Chilienne qui obtient un poste aussi important dans la diplomatie de son pays.

(Schweizer Frauenblatt)

Une femme élue maire.

Mme Marie Collet, née en 1885, à Corveissiat (Ain), institutrice en retraite, a été élue maire de Treffort (Ain), commune de 1400 habitants. Après avoir planté le traditionnel sapin devant la porte du domicile de la « mairasse », les jeunes, dont elle s'est toujours beaucoup occupée, l'ont nommée reine des sports.

Les femmes dans les commissions.

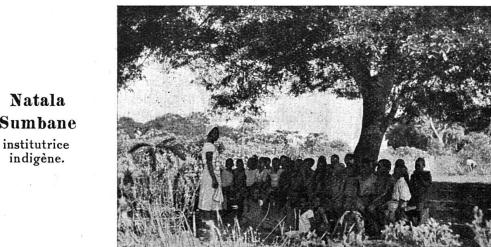
La commission scolaire de Démoret, près d'Yverdon, a pris congé, le 10 janvier, de Mme Emmeline Bovay, qui y siégeait depuis trente ans.

(Qui a écrit que les femmes ne savent pas diriger, et que pour cela on doit leur refuser les droits civiques?)

Plus charmante que jamais...



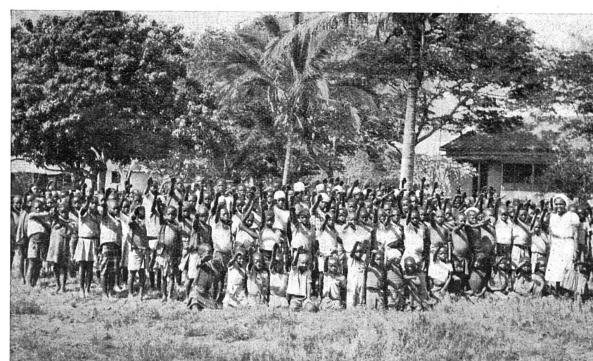
grâce à votre joli bracelet
VACHERON & CONSTANTIN



Cliché M.S.A.S.

Natala
Sumbane
institutrice
indigène.

Une vocation,
un exemple
pour l'avenir.



Natala et ses élèves

Cliché M.S.A.S.

AU PETIT CORDON BLEU

Cours permanents de cuisine française :
10 ou 12 leçons de 2 heures.

Autres cours : repassage, lingerie, raccommodage, vêtements d'enfants. Terrassière 32 - 1^{er} étage.
Tram 12 : Arrêt Villereuse Tél. 4.39.30